

L'ECHO DU LIGNON



BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2006 N°10

SOMMAIRE

Mot du Maire	page 1
Comptes-Rendus des réunions du Conseil :	
* Réunion du 29 novembre 2005	pages 2, 3 et 4
* Réunion du 26 janvier 2006	pages 5, 6 et 7
* Réunion du 23 février 2006	pages 8, 9 et 10
* Réunion du 27 mars 2006	pages 11, 12, 13 et 14
* Réunion du 9 mai 2006	pages 15 et 16
* Réunion du 7 juin 2006	page 17
BUDGETS	pages 18, 19, 20, 21 et 22
FANFARE	pages 23, 24 et 25
ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE	page 26
FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE	page 27
NOUVELLES LOCALES	pages 28, 29, 30 et 31
COMITÉ DES FÊTES	page 32

Photos de couverture :

La Fanfare de St Germain Laval-Poncins

L'École de musique, au Coteau, cérémonie à Poncins

LE MOT DU MAIRE

C'est avec plaisir que je vous retrouve à l'occasion de la parution de notre bulletin municipal « L'écho du Lignon ».

La commune poursuit la modernisation de son patrimoine. En effet depuis quelques mois, le chantier de l'église se poursuit. La toiture est rénovée, les enduits sont refaits et le système de récupération et d'évacuation des eaux pluviales est réalisé. Cela permettra à notre église d'être plus « étanche ». Ces travaux ont bénéficié de l'aide du conseil général à hauteur de 55% sur le coût hors taxes. L'intérieur de l'église qui est aussi à rénover ne bénéficiera pas d'aide du conseil général.

Par ailleurs le réseau d'assainissement qui reçoit des eaux parasites, doit subir des travaux entre le bourg et Bruliolles sur des tronçons vulnérables. Ce n'est qu'après ces travaux qu'une étude sera lancée pour la réalisation d'une nouvelle station adaptée aux besoins grandissants de la population.

Notre projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été validé par le conseil municipal. L'enquête publique aura lieu à l'automne. Le commissaire-enquêteur recevra les personnes souhaitant faire des remarques et je ne peux que vous inviter à venir aux permanences. Ce document d'urbanisme engage la commune pour quelques années.

Au moment où bon nombre d'entre vous sont en vacances ou vont l'être, je vous souhaite de bien profiter de ces moments-là. A bientôt !

Le Maire

Julien Duché

CONSEIL MUNICIPAL RÉUNION du 29 novembre 2005

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.

Mme Séverine BOUCHET et Mr Yann MERIGNEUX qui avait donné pouvoir à Mr Jean-Pierre CHEBANCE étaient absents.

Le Conseil Municipal :

1 ° *APPROUVE*, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 18 octobre 2005.

2 ° *ETUDIE et VOTE*, à l'unanimité, divers prix et redevances pour l'année 2006 à savoir :

- *Participation aux frais d'établissement des réseaux assainissement* : 430€
- *Redevance assainissement* : 75 € pour la prime fixe et 0,52€ le m³ d'eau consommée jusqu'à 70 m³. Au-dessus de ce volume, il ne sera perçu aucune redevance.
- *Prix de vente des concessions et des travaux au cimetière* :

Concession perpétuelle	325 € le m ²
Concession cinquantenaire	85 € le m ²
Concession trentenaire	65 € le m ²
Creusement fosse	170 €
Inhumation	45 €
Exhumation	105 €
Nettoyage caveau	105 €
- *Location de la salle communale* :

Habitants de la commune	135 €
Extérieurs à la commune	220 €
Vin d'honneur (habitants de la commune)	53 €
Vin d'honneur (extérieurs à la commune)	73 €
Réunion professionnelle	84 €
Ventes promotionnelles	220 €
- *Droits de place pour la Fête Patronale* :

Emplacement de 0 à 10 ml	40 €
Emplacement de 10 à 15 ml	55 €
Emplacement de plus de 15 ml	60 €

3 ° *DECIDE*, par 11 pour et 2 abstentions, de renouveler le bail de Monsieur et Madame CHANTELOUP aux mêmes conditions et pour un loyer de 152 € au 1^{er} janvier 2006.

4° *DECIDE*, à l'unanimité, de créer un lotissement communal sur la parcelle communale et sur la parcelle de Madame PAULET, après acquisition de celle-ci, situées au Champ de Foire et *DECIDE* de consulter différents maîtres d'œuvre.

5° *EST INFORMÉ* de l'ouverture des plis pour les travaux extérieurs de l'église, à savoir :

<u>LOT N° 1</u>	<u>ECHAFAUDAGE - MAÇONNERIE PIERRE</u>	
	Entreprise Maçonnerie Poncinoise	55 360 €
<u>LOT N° 2</u>	<u>CHARPENTE - COUVERTURE - CUIVRERIE</u>	
	Entreprise Maçonnerie Poncinoise	38 443 €
<u>LOT N° 3</u>	<u>SERRURERIE</u>	
	Entreprise C.M.P. PRALONG	6 806 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les propositions de la commission d'appel d'offre, sous réserve des vérifications des enveloppes.

6° *DECIDE*, à l'unanimité le virement de crédit suivant :

Programme Mairie	78	- 6 000 €
Programme Voirie	99	+ 6 000

7° *RENOUVELLE*, par 10 pour, 1 contre et 2 abstentions, le contrat de prêt à usage à Monsieur CHARRASSIN de la parcelle AC 114 située aux Rôtis.

8° *APPROUVE*, à l'unanimité, l'avenant à la convention concernant l'adhésion au groupement de commande départemental d'achat d'électricité.

9° *APPROUVE*, par 12 pour et 1 abstention, le devis de Mr LACONDEMINÉ concernant les travaux de réparation de la cheminée dans le logement de la cure pour un montant de 840,84 € T.T.C.

10° *DECIDE* de faire effectuer les travaux dans les WC de la cantine par les agents municipaux.

11° *DECIDE*, par 7 pour et 5 abstentions, de porter l'indemnité des adjoints à 8,25 % de l'indice 1015.

12° EST INFORMÉ des courriers de Maître BARBIER et de Monsieur Charles BICHON souhaitant acquérir le chemin qui traverse sa propriété à Vizézy. Le Conseil Municipal décide de vendre ce chemin au prix de 1 € le m2. Tous les frais relatifs à cette transaction étant à la charge de Monsieur Charles BICHON.

13° PREND CONNAISSANCE :

- du courrier de Monsieur André DUBIEN souhaitant raccorder ces différentes parcelles à la colonne d'assainissement passant sur ces dites parcelles. Cette colonne se déverse dans la station d'épuration de l'Olme. Une convention sera étudiée avec la commune de CLEPPÉ.
- Des différents courriers relatifs au projet de lotissement à Rampeau, à savoir :
 - ⇒ courrier de Mme Michelle DUILLON à Mme MEFTAH de la DDE
 - ⇒ pétition des habitants et des propriétaires de Rampeau,
 - ⇒ courrier de Mme Michelle DUILLON à la mairie de PONCINS
- du courrier de la Chambre de Commerce et d'Industrie relatif à la vente réalisée à la salle communale par le Sou de l'École pour le marché de Noël.
- Des différentes demandes de subventions (Les Roses de Noël, Collège Léonard de Vinci à St Romain le Puy, AMF). Ces demandes seront étudiées lors de la préparation du budget 2006.
- Des différents courriers de Monsieur GARDET, Maire de FEURS, concernant la situation actuelle de l'Hôpital de FEURS.
- Du courrier de Monsieur Henri ROLAND concernant des fossés creusés par Monsieur CHAVAND.
- Du courrier de Madame LESKO, Inspectrice de l'Education Nationale, souhaitant connaître le nombre d'élèves à la rentrée scolaire.
- Des remerciements de TARENTELE pour la subvention et de Madame Véronique BRUNEL pour la pose de l'antenne.
- De la lettre de démission de Madame Eveline DUILLON.

14° PREVOIR de refaire le marquage au sol (stop - passages piétons, etc...). Un devis sera demandé à différentes entreprises.

CONSEIL MUNICIPAL RÉUNION du 26 janvier 2006

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.

Mme Séverine BOUCHET et Mr Yann MERIGNEUX étaient absents.

Le Conseil Municipal :

1° *APPROUVE*, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 29 novembre 2005.

2° *CHOISIT*, à l'unanimité, Monsieur Christophe PIGEON, Géomètre, comme maître d'œuvre pour la réalisation du lotissement communal situé au « Champ de Foire ». Les différentes étapes sont les suivantes :

- ⇒ - Mission 1 Topographie
- ⇒ - Mission 2 Avant projet de lotissement
- ⇒ - Mission 3 Etablissement du dossier de lotissement
- ⇒ - Mission 4 Implantation et bornage des lots
- ⇒ - Mission 5 Document d'arpentage
- ⇒ - Phase 1 Voirie réseaux divers (V.R.D.)
- ⇒ - Phase 2 Consultation des entreprises
- ⇒ - Phase 3 Plus value à la phase 2 dans le cadre d'un marché public
- ⇒ - Phase 4 Direction des travaux

Montant total H.T.	19 386,50 €
T.V.A. 19,60 %	3 799,75 €
MONTANT T.T.C.	23 186,25 €

3° *DECIDE*, à l'unanimité, dans le cadre du lotissement communal, d'acquérir le terrain de Monsieur et Madame PAULET au prix de 10 € le m² T.T.C pour la partie constructible et 5 € le m² T.T.C la partie non constructible.

4° *PREND CONNAISSANCE* du document « NATURA 2000 » joint à la lettre de

Monsieur le Préfet de la Loire en date du 5 janvier 2006. Le Conseil Municipal *DECIDE* d'attendre les différentes réunions prévues (ST ETIENNE-LE-MOLARD le 7 février à 20 h à la mairie et MARCLOPT le 9 février à 20 h salle d'animation), avant de se prononcer sur ce dossier.

5° *ETUDIE et APPROUVE*, par 3 abstentions et 9 pour, le devis de réparation du plafond de la salle communale établi par l'entreprise DUPIN à FEURS et pour un montant de 8 350 € H.T. soit 9 986,60 € T.T.C. et *SOLLICITE* une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre des enveloppes cantonales de solidarité.

6° *ETUDIE et APPROUVE*, par 1 contre et 11 pour, le devis de numérisation du cadastre établi par INFOCARTE à ST JUST ST RAMBERT pour un montant de 776 € H.T. soit 928,10 € T.T.C.

7° *ACCEPTÉ*, à l'unanimité, les modifications de statuts de la Communauté de Commune de FEURS EN FOREZ concernant les énergies renouvelables.

8° *PREND CONNAISSANCE* du courrier de Monsieur Charles BICHON acceptant les conditions de vente du chemin situé à Vizézy et *DECIDE* la mise à l'enquête publique.

.../...

9° *DESIGNE* de nouveaux délégués, à savoir :

	TARENTELLE	Madame Michelle DUILLON
	CCAS	Monsieur Michel BRUNON et éventuellement Nadine MICHEL.
Madame	FC Plaine	Monsieur Adrien SIMON

10° *APPROUVE*, par 1 contre, 4 abstentions et 7 pour, l'avenant n° 2 à la convention concernant le groupement de commande départemental d'achat d'électricité.

11° *PREND CONNAISSANCE*:

- des courriers de Monsieur le Maire de FEURS et de Monsieur Jean-Pierre TAITÉ concernant l'avenir de l'hôpital de FEURS et *DECIDE*, par 1 abstention et 11 pour, de signer la motion ayant pour objet d'apporter son attachement à l'hôpital de FEURS.
- -d'un courrier de Monsieur le Préfet relatif au financement des écoles privées, *REFUSE*, à l'unanimité, une telle contrainte budgétaire et *DECIDE* de s'opposer en adressant une lettre aux parlementaires ligériens et aux différentes associations des Maires.
- du courrier de Monsieur Pierre SALOT demandant l'achat des matériaux pour effectuer des travaux d'entretien de la salle du jeu de boules. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité.

13° EST INFORMÉ :

- de la participation communale au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) qui s'élève à 15 312 € pour l'année 2006,
- de l'indemnité représentative de logement des instituteurs qui s'élève à 2 522 €,
- du calendrier des appels à la générosité publique,
- de l'attribution de subvention, à savoir :

Travaux de restauration extérieure de l'église	55 338 €
Une étude pour le chauffage de l'église sera demandée à Monsieur BERTIER, Architecte et au SIEL (Syndicat d'Energie de la Loire) :	
Abribus à la Croix Blanche	4 206 €
Ponceau à la Sciolet	3 729 €

- du courrier de Mademoiselle BEFORT Corinne recherchant un emploi,
- du courrier de Monsieur Michel GONZALES recherchant des terrains afin de les viabiliser pour créer un lotissement,
- du courrier de Monsieur Robert FOYATIER concernant la vitesse excessive dans le hameau de Goincet,
- de différents courriers syndicaux,
- de l'entrevue avec Monsieur et Madame BEAU concernant l'éventuelle reprise du bar « Chez Sam »,
- des remerciements pour les friandises de fin d'année,
- des différents comptes rendus de travaux et de réunions.

14° PREVOIT une réunion de la commission fleurissement le samedi 11 février 2006 à 14 heures devant l'église.

Questions diverses :

- marquage au sol - panneaux
- éclairage sous le préau
- trou dans le mur du préau
- extension éclairage à Vizézy (nouvelles maisons)